

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00447 Numéro SIREN : 388 454 662 Nom ou dénomination : SOFIGATIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2021 sous le numéro de dépôt 6493

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts). cerfa
N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOFIGATIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>25A Rue Professeur Louis Neel 21600 LONGVIC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 8 8 4 5 4 6 2 0 0 0 5 6</u>		Néant ☐ *				
Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 30 JUIN 2021 sous le N° B 6493		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>				
		CERTIFIÉE CONFORME				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 261	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	7 750	
		Constructions	AP	AQ	108 757	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	55 877	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 821	
		Immobilisations en cours	AV	AW	1 003	
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	83 772
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	375
TOTAL (II)		BJ	BK	242 740		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	27 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	199 532	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	9 053	
		Disponibilités	CF	CG	57 385	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	925	
TOTAL (III)		CJ	CK	293 896		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	536 635		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIGATIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 76 500)			DA	76 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	14 110	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	103 295	
	Report à nouveau			DH	394	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	69 985	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	5 125	
	TOTAL (I)			DL	269 409	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 627	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	100 426	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 220	
	Dettes fiscales et sociales			DY	51 995	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	170 268		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	439 677		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	165 918
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	193	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIGATIS						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	155 000	FH		FI	155 000
		FJ	155 000	FK		FL	155 000
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 926
	Autres Produits (I) (11)					FQ	3
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	161 929
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 042
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 169
	Salaires et traitements *					FY	111 863
	Charges sociales (10)					FZ	58 167
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	2 628
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-52 943
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	54 100
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 484
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	50 484
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	137
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	137
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	50 347
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 504

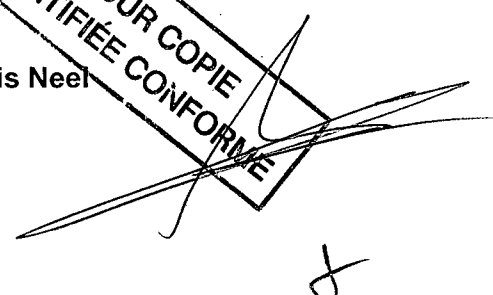
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFIGATIS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 8 280	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 8 280	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 36	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 1 281	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 1 317	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 6 963		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK -11 518		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 274 793		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 204 809		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 69 985		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG 7 680
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 6 926
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATION COMPTES		36	8 280	
DOT AMORT DEROGATOIRES		1 281		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
REGULARISATION COMPTES			7 680	

SOFIGATIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 76 500 euros
Siège social : 25 A, Rue du Professeur Louis Neel
21600 LONGVIC
388 454 662 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 JUIN 2021

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 69 984,50 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur	394,22 euros
+Bénéfice de l'exercice	69 984,50 euros

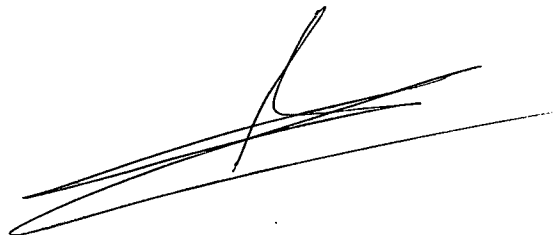
Montant à affecter	70 378,72 euros
--------------------	-----------------

Au compte « Autres réserves »	70 000,00 euros
qui s'élève ainsi à 173 295,38 euros	

Le solde	378,72 euros
en totalité au compte « Report à nouveau créditeur »	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président





COPIE

SOFIGATIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

25 A Rue Louis Neel

21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOFIGATIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

25 A Rue Louis Neel

21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société SOFIGATIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIGATIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont



pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 31 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Loïc VALICHON

BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/20			% de l'actif	Valeurs au 31/12/19	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 261	3 261				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				14		17
Terrains	7 750		7 750		7 750	
Constructions	108 757	55 877	52 881		54 625	
Installations tech., matériel et outillages industriels					53	
Autres immobilisations corporelles	38 824	37 821	1 003		1 835	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				19		22
Participations	83 772		83 772		82 142	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	375		375		375	
TOTAL (I)	242 740	96 959	145 781	33	146 779	39
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				52		46
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	27 000		27 000		28 686	
Autres créances (3)	199 532		199 532		147 727	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				2		2
Actions propres						
Autres titres	9 053		9 053		9 053	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	57 385		57 385	13	46 591	12
Charges constatées d'avance (3)	925		925		890	
TOTAL (II)	293 896		293 896	67	232 948	61
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	536 635	96 959	439 677	100	379 727	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	% du passif	Valeurs au 31/12/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 76 500)	76 500	17	79 050	21
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		27		48
Réserve légale	14 110		14 110	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	103 295		168 000	
Report à nouveau	394		224	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	69 985	16	8 171	2
SITUATION NETTE	264 284	60	269 554	71
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	5 125	1	3 844	1
TOTAL (I)	269 409	61	273 398	72
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 627	2	11 911	3
Emprunts et dettes financières diverses (3)	100 426	23	24 255	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 220	2	9 842	3
Dettes fiscales et sociales	51 995	12	60 322	16
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	170 268	39	106 330	28
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	439 677	100	379 727	100
(1) Dont à plus d'un an	4 350		6 826	
(1) Dont à moins d'un an	165 918		99 503	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	193		30	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	155 000	100	162 800	100	-7 800	-5
<i>dont à l'exportation :</i>						
Montant net du chiffre d'affaires	155 000	100	162 800	100	-7 800	-5
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 926	4	9 274	6	-2 348	-25
Autres produits	3		713		-710	-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	161 929	104	172 787	106	-10 858	-6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	39 042	25	35 680	22	3 363	9
Impôts, taxes et versements assimilés	3 169	2	2 544	2	625	25
Salaires et traitements	111 863	72	125 517	77	-13 654	-11
Charges sociales	58 167	38	65 614	40	-7 447	-11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	2 628	2	3 419	2	-791	-23
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		172		-171	-99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	214 872	139	232 946	143	-18 074	-8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-52 943	-34	-60 159	-37	7 216	12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)	54 100	35			54 100	
Perte ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	7 680					
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

En Euro

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% du CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	50 484	33	51 400	32	-916	-2
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	50 484	33	51 400	32	-916	-2
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	137		185		-47	-26
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	137		185		-47	-26
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	50 347	32	51 215	31	-869	-2
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 504	33	-8 944	-5	60 447	676
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	8 280	5			8 280	
Sur opérations en capital			700		-700	-100
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	8 280	5	700		7 580	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	36		4 174	3	-4 138	-99
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréc., provisions	1 281	1	1 281	1		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 317	1	5 455	3	-4 138	-76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 963	4	-4 755	-3	11 718	246
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	-11 518	-7	-21 869	-13	10 351	47
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	274 793	177	224 887	138	49 906	22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	204 809	132	216 717	133	-11 908	-5
Bénéfice ou Perte	69 985	45	8 171	5	61 814	757

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 439 676,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 69 984,50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS SOFIGATIS, société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la SARL SEDNET depuis le 01/01/2011. Au 01/01/2017, la SCI 3 VAUBAN est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale. Au 01/01/2018, la SARL JARDIN CONSEIL rentre dans le périmètre d'intégration fiscale.

Lors de l'exercice 2020, la société SOFIGATIS a procédé à une fusion-absorption de la SC FINAMI avec effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2020.

Lors de cette opération, les actifs et les passifs de la société absorbée ont été transférés à la société SOFIGATIS et notamment les titres de participation de SCI transparentes fiscalement.

Cette opération a eu pour conséquence une diminution des réserves de la société pour un montant de 72 705 €.

Compte tenu de la détention partielle de SCI transparentes par SOFIGATIS à compter de l'exercice 2020, la quote-part du résultat de ces filiales a été comptabilisée sur la ligne "Bénéfice ou perte transféré" du compte de résultat pour un total de 54 100 €.

La crise du Covid19 a un impact non significatif sur l'activité de la société.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 8 à 15 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une analyse du niveau de résultat passé et du montant des capitaux propres est le 1er indicateur de perte de valeur. Cette analyse peut être complétée par une revue des perspectives de résultat sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, en fonction de cette analyse, une provision est comptabilisée pour tenir compte d'une perte de valeur probable de la participation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	3 261	
CORPORELLES	Terrains			7 750	
	Constructions	Sur sol propre		69 750	
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencets & aménagts const.		39 007	
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			6 262	
	Autres immos corporelles	Instal. généc., agencéts & aménagts divers		29 052	
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier		9 772	
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	161 593		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			82 142	1 630
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			375	
		TOTAL IV	82 517		1 630
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			247 372		1 630

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 261	
CORPORELLES	Terrains				7 750	
	Constructions	Sur sol propre			69 750	
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons			39 007	
		outillage indus.		6 262		
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			29 052	
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.			9 772	
		Emballages récup. div.				
		Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		6 262	155 331	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				83 772	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres inunob. financières				375	
		TOTAL IV			84 147	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				6 262	242 740	

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 261			3 261
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	16 232	1 295		17 527
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		37 900	449		38 350
Inst. techniques matériel et outill. industriels		6 209	53	6 262	
Autres immos corporelles					
Inst. générales agencem. amén. div.		28 148	217		28 365
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatique, mob.		8 841	614		9 455
Emballages récupérables divers					
TOTAL		97 331	2 628	6 262	93 697
TOTAL GENERAL		100 592	2 628	6 262	96 959

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre	1 281						1 281
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outill.							
Immo. corporelles							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL	1 281						1 281
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	1 281						1 281
Total général non ventilé		1 281					1 281
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEDNET - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 393982681	8 000	181 566	100,00	53 409	53 409			554 968	554 968	50 000
JARDIN CONSEIL - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 384977717	9 600	25 853	100,00	16 333	16 333			132 659	-14 692	
3 VAUBAN - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 824025787	10 000	399	99,00	9 900	9 900			32 010	4 601	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ADENET - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 509784583	5 000	500	20,00	1 000	1 000			36 378	7 343	
12 NEGOCE - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 847977436	3 000	32 337	33,00	1 500	1 500			177 497	39 225	
VICTOIRE - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 798967915	2 000		30,00	600	600			21 216	3 020	
FINANCIERE BOURGOGNE - 84 Rue Maxime Guillot 21300 CHENOVE - 75299023400011	10 000	366 608	10,00	1 000	1 000				75 700	
2C - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 48521345800014	1 000		10,00	10	10			24 766	9 769	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du résultat en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utiliser pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	375		375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	27 000	27 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	1 680	1 680	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	196 314	196 314	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 538	1 538	
	Charges constatées d'avance	925	925	
	TOTAUX	227 832	227 457	375
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	925
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	925

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	154
TOTAL	154

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 300,00	8,50
Titres émis pendant l'exercice	7 071,00	8,50
Titres remboursés pendant l'exercice	7 371,00	8,50
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 000,00	8,50

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d'1 an à l'origine	9 627	5 277	4 350	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 500	7 500		
Fournisseurs & comptes rattachés		8 220	8 220		
Personnel & comptes rattachés		11 613	11 613		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		20 143	20 143		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	9 997	9 997		
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	8 456	8 456		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 785	1 785		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		92 926	92 926		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		170 268	165 918	4 350	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 444			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 530
Dettes fiscales et sociales	12 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	19 776

